



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>



Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 ET 22 MARS 2026

Les élections municipales auront lieu **le 15 mars 2026** (1er tour) et **le 22 mars 2026** (2ème tour, le cas échéant).

Le bureau de vote sera ouvert **de 8h à 18h**, salle communale, place de l'Eglise. Vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter (l'original, non sur téléphone) et vous munir de votre carte d'électeur.

SANS PIÈCE D'IDENTITÉ VOUS NE POURREZ PAS VOTER.

CARTES D'ÉLECTEURS :

Les électeurs devront présenter les cartes distribuées en 2022. Les nouveaux inscrits recevront leur carte d'électeur au plus tard une semaine avant le jour des élections.

VOTE PAR PROCURATION :

Les électeurs non disponibles le jour des élections peuvent faire établir une procuration :

- soit en l'établissant auprès d'un officier de police judiciaire (gendarmerie, commissariat de police, ...),

- soit de façon partiellement dématérialisée : vous pouvez compléter votre demande en ligne sur maprocuration.gouv.fr avant de vous rendre dans un commissariat ou à la gendarmerie pour faire certifier votre identité,

- soit de façon totalement dématérialisée via le site : maprocuration.gouv.fr, uniquement pour les électeurs disposant d'une nouvelle pièce d'identité, dont l'identité numérique a été certifiée par une mairie habilitée et utilisant le portail FranceConnect.

Bon à savoir :

- Depuis 2022, le mandant et le mandataire peuvent être électeurs de communes différentes cependant le mandataire doit se rendre dans le bureau de vote du mandant pour pouvoir voter à sa place.

- Les électeurs peuvent disposer d'un maximum de deux procurations dont **une seule établie en France**.

PROJET « ESPACE JEUX DE SOCIÉTÉ »

La commune propose de mettre en place un « espace jeux de société » pour les habitants, pour venir jouer ou emprunter des jeux. Nous recherchons des bénévoles (à partir de 15 ans) pour assurer des permanences **le samedi matin 10h-12h**. Contactez la mairie au 02 99 47 74 07.

CIMETIÈRE DU THEIL DE BRETAGNE

De petits panneaux sont posés à certains emplacements dans le cimetière. La mairie recherche des informations sur la famille des défunts ou vous informe d'une concession échue. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au 0299477407 si vous avez des renseignements à communiquer sur ces tombes ou pour renouveler une concession.

BALAYAGE DU CENTRE BOURG

Jeudi 19 mars à partir de 8h. Merci de bien vouloir laisser les voies libres afin de faciliter l'opération.

CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance **le lundi 2 mars 2026 à 20h30**, à la Mairie, salle du conseil municipal.

NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME EN VIGUEUR

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du **12 janvier 2026**. Il est à la disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie ou consultable en ligne sur le site internet de la commune <https://letheildebretagne.fr>, rubrique « Vie municipale », sous rubrique « Urbanisme ». Vous pouvez notamment consulter le nouveau périmètre des Abords des monuments historiques lié à la Chapelle de Notre-Dame de Beauvais.

Il est à noter que toutes constructions de clôtures est soumise à autorisation d'urbanisme. Aussi, si vous avez un projet de construction d'une clôture, vous devez déposer une demande d'autorisation auprès du service urbanisme de la mairie.

Il en est de même pour vos travaux de démolition, il convient de déposer un permis de démolir.

Pour déposer votre demande d'autorisation de travaux, vous pouvez la faire en ligne sur le site <https://supv.pu.sirap.com> ou la déposer directement en mairie en deux exemplaires ou les envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à Mairie de Le Theil de Bretagne, 2 place de l'Eglise 35240 LE THEIL DE BRETAGNE.

PERMANENCES URBANISME AU THEIL DE BRETAGNE

Pour toute question relative aux autorisations de travaux, le service urbanisme de la mairie vous accueille aux horaires d'ouverture : le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le **samedi matin en semaine paire de 8h30 à 12h30 (07/03, 21/03, ...)**.

PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Face aux constats de mortalités piscicoles répétées à l'aval du plan d'eau de Marcillé-Robert et à l'état écologique dégradé des étangs de Carcraon et de Marcillé-Robert ainsi que des masses d'eau du territoire amont de la Seiche, Eaux & Vilaine, la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique d'Ille-et-Vilaine (FDPPMA35) et le Département d'Ille-et-Vilaine engagent officiellement les études préalables à la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Afin d'engager cette démarche ambitieuse, Eaux & Vilaine a confié l'étude au groupement composé de DCI Environnement, en tant que mandataire, Commun Accord pour le volet concertation, et Eurofins pour les suivis de la qualité de l'eau. L'étude vise à établir un état des lieux précis, à diagnostiquer les pressions qui s'exercent sur la ressource, à définir et partager les enjeux, puis à élaborer des scénarios permettant de valider un programme d'actions. L'étude, d'une durée estimée de 18 à 24 mois, inclura également une concertation étroite avec l'ensemble des acteurs locaux tout au long de la démarche.

Les analyses s'appuieront sur les données existantes, et seront complétées en 2026 par des investigations complémentaires (analyse de l'hydrologie et de la qualité de l'eau des rivières et des rejets des stations d'épuration, inventaires de la biodiversité de l'étang de Carcraon...).

Un volet agricole co-construit avec les acteurs du territoire. En parallèle, un volet agricole viendra compléter la démarche afin de co-construire, avec les acteurs du territoire un plan d'actions visant à réduire les pressions d'origine agricole et à répondre aux attentes locales.

La Commune du Theil de Bretagne est concernée par cette étude.

PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES, RAPPEL DU CALENDRIER



De octobre à février, c'est la meilleure période pour couper les arbres, arbustes et branches et ainsi diminuer la masse végétale à proximité de votre maison.
De mars à avril, vous pouvez évacuer les déchets verts issus du débroussaillage en déchetterie.
De mai à juin, il ne vous reste plus qu'à entretenir votre pelouse et les espaces les plus embroussaillés.
Plus d'informations sur le site : feux-foret.gouv.fr

LA GAULE THEILLAISE

L'assemblée générale de la Gaule Theillaise se déroulera le **samedi 28 février 2026 à 9h30** au centre socio-culturel Rosalie Lebreton (à l'étage). Ordre du jour : Rapport moral, financier. Ouvert à tous.

CLUB DE LA JOIE

Concours de belote : le **lundi 2 mars** à partir de **14h** à la salle du Theillais.
Repas du club : le **mardi 17 mars** à partir de **12h**, s'inscrire auprès du restaurant Le Theillais 02 99 47 74 04.
Bowling : le **mardi 17 mars** à partir de **14h30** à Vitré (s'inscrire au 02 99 47 74 51).
Sortie « Noël Victorien » : le **dimanche 13 décembre** au musée des anciens commerces à Doué en Anjou, ouvert à tous (90 € pour les adhérents, 96 € pour les non-adhérents), inscription (avec chèque) **avant fin mai 2026**.
Pour plus de renseignements et s'inscrire se rapprocher de **Michaël BODINIER 06 70 51 32 83** ou de **Marie-Thérèse POIRIER 02 99 47 74 51**.



SMICTOM SUD-EST 35

Collecte des ordures ménagères : les **mercredis 11/03, 25/03**. www.smictom-sudest35.fr, 0299744447

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : VOIR ET ÊTRE VU, C'EST VITAL !

Il est conseillé à toutes les personnes empruntant les trottoirs ou la piste cyclable de rester vigilants aux abords des sorties de maison ou d'impasse, un véhicule peut en sortir. Soyons tous vigilants et protégeons-nous et nos enfants.



ANIMATIONS BIBLIO'THEIL

ANIMATION : « La tête dans les histoires » pour les enfants de 3 à 6 ans vous est offerte ; Fanny nous emmène dans ses histoires avec des livres, un tapis conté, de la musique. Rendez-vous le **vendredi 13 mars à 17h30**.

LES PRIX LITTÉRAIRES ADULTES ROMANS ET BD : Du **1^{er} mars au 31 octobre**, lisez et votez pour votre roman ou BD préférés. Les bulletins de vote sont disponibles dans votre médiathèque.

PRIX TATOULU : Vous avez lu les 4 livres de la sélection Tatoulu de votre niveau, alors il est temps de voter. Journée festive le **samedi 28 mars à 14h** à la salle des Maîtres Beurriers à Martigné-Ferchaud, pour les résultats des votes.

HORAIRES : **mardi 16h30-18h30, mercredi et vendredi 14h-18h30, samedi 10h30-12h**.

CONTACT : mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh ou 02 99 47 73 55



ASSOCIATION CHEMINS ET RANDONNÉES



Programme des randonnées du mois de **mars** :

07/03 : Thourie, circuits 8 km, 10 km, 12 km. **Départ 14h**, parking de l'étang à Thourie. Covoiturage 13h45, place Herdorf, près de la médiathèque, rue Maréchal Foch à Retiers.

14/03 : Torcé, circuits 7/8 km, 8,5 km, 11,5 km. **Départ 14h**, place de Bretagne à Torcé. Covoiturage 13h30.

21/03 : Ruffigné (44), circuits 8 km, 9 km, 11 km. **Départ 14h**, salle polyvalente, complexe sportif de Ruffigné. Covoiturage 13h30.

28/03 : Le Petit Fougeray, circuits 8 km, 10 km. **Départ 14h**, parking du cimetière/école du Petit Fougeray. Covoiturage 13h35.

Contacts : **Geneviève Ferré** au 06 70 38 05 97 ou **Albert Boucaud** au 06 34 51 52 24 ou randonnee.retiersletheil@gmail.com

LES COMPAGNONS DU DEVOIR

Le **21 mars**, une journée portes ouvertes est organisée par Les Compagnons du Devoir et du Tour de France sur le thème : «Se former à un métier concret et utile», 14 avenue de Bellevue, à Saint Jacques de la Lande, de **9h à 17h**. Informations sur le site : www.compagnons-du-devoir.com

PIMMS MÉDIATION MOBILE

Prochaine permanence au Theil de Bretagne : **Lundi 23 mars de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30**, salle des associations au centre socio-culturel Rosalie Lebreton.
Les médiateurs sont disponibles gratuitement et sans rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches. Contact : 0778819205 ou pimmsmobile35@pimmsmediation.fr



DON DU SANG

Vendredi 6 mars de 8h45 à 19h à la salle du Chêne Jaune rue Paul Painlevé à Janzé.

Vendredi 3 avril de 12h à 16h30 à la salle polyvalente rue Victor Hugo à Retiers.

Prenez rendez-vous sur dond-sang.efs.sante.fr



CLASSES 5 ET 6 DATE À RETENIR

Réservez dès à présent la date du **samedi 4 juillet** pour le repas des classes 5 et 6 qui aura lieu au restaurant Le Theillais. Des renseignements complémentaires vous seront communiqués ultérieurement.

BOUGEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ AVEC MOBILIFÉES

Depuis le **1er septembre 2025**, Roche aux Fées Communauté a mis en service Mobilifées, son réseau de transport public de proximité. Ce dispositif de navettes régulières et gratuites, pensé pour répondre aux besoins de mobilité du quotidien est sans réservation. Pour les habitants du Theil de Bretagne : Ligne RE1 Thourie <> Retiers
Point de montée au Theil de Bretagne, parking de la Gare
Horaires départ : 7h01, 8h07 et 13h45
Horaires retour : 12h20, 17h48 et 19h19
Points d'arrivée à Retiers : Gare, Rue de la Lande, Parc, La Passerelle, ZA Le Houssaie
Roche aux Fées Communauté remercie l'ensemble des entreprises et acteurs économiques du territoire pour leur engagement à travers le versement mobilité, qui permet de faire vivre ce service collectif en faveur des habitants, des salariés et du dynamisme du territoire. Pour plus de renseignements : www.rafcom.bzh/vivre-habiter/mobilites/reseau-mobilifees



CENTRE ÉCHANGE INTERNATIONAL RECHERCHE FAMILLE DACCUEIL

Grâce à l'association CEI des jeunes étrangers viennent passer quelques mois en France au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française bénévoles pendant toute la durée du séjour. Trois jeunes entre 15 et 16 ans, allemand, colombienne et italienne, recherchent chacun une famille d'accueil pour un séjour entre 4 et 6 mois pour la rentrée de **septembre 2026**. Si l'expérience vous intéresse, appelez la coordinatrice CEI Saint-Malo : Magali FOUQUERÉ au 02 99 46 10 32 ou par mail à m.fouquere@groupe-cei.fr

MARS BLEU : LUTTE CONTRE LE CANCER

Mars est le mois dédié à la prévention et au dépistage organisé du cancer colorectal. Si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous n'avez pas reçu votre invitation de votre caisse d'assurance maladie. Contactez-la ou l'Antenne 35 au 02 99 30 40 10.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets.
Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !
E-mail : accueil@rafcom.bzh ; site internet : www.rafcom.bzh

Parution le **lundi 23 février 2026**
Pour Infos-Le Theil d'avril 2026 articles à déposer pour le **16/03/2026** à la mairie.
Responsable de publication : Benoît Clément
Rédaction et impression : Cyrille Poinsignon et Secrétariat. Mairie : 02 99 47 74 07 - mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
761 exemplaires.



LE THEIL DE BRETAGNE